

31310 BAX

Nombres de membres :

- En exercice 7
- Présents 6
- Exprimés 6
- Absents excusés 1
- Représentés
- Ayant pris part à la délibération 6

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 décembre 2022

**Objet : Délégation d'instruction et de signature au 1<sup>er</sup> adjoint d'un permis de construire**

L'an deux mille vingt-deux et le neuf décembre à 20H00 le Conseil Municipal, convoqué le 02 décembre 2022, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur MANFRIN Jean Marc.

**Présents** : M. MANFRIN Jean-Marc, M. ROSELLO José, M. PAREDES Baptiste, M. BIAU Jean-Luc, Mme MARTY Laetitia, M. GALY-BRUSQUET Pierre

**Absent excusé** : M. LE LURON Renaud

**Secrétaire** : M. BIAU Jean-Luc

**MONSIEUR LE MAIRE EXPOSE :**

Au Conseil Municipal qu'il est seul chargé de l'administration, mais qu'il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer sa signature à ses adjoints.

Afin d'instruire et de signer un permis de construire qu'il déposera en Mairie, Monsieur le Maire propose au conseil de délégué cette formalité à son 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur Rosello.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Approuve la délégation d'instruction et de signature à Monsieur Rosello pour le permis de construire qui sera déposé par Monsieur Manfrin.

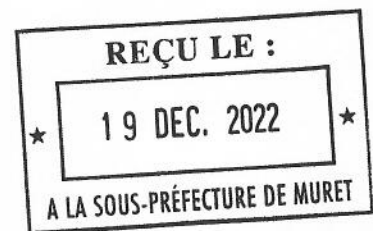
La présente délibération certifiée exécutoire a été publiée et transmise au Représentant de l'Etat le 19/12/2022

Fait à BAX

Le 16/12/2022

Le Maire

MANFRIN Jean-Marc



Convocation : 02/12/2022

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Manfrin".

